#### Le 3 novembre 2014

# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai l'honneur de vous présenter l'état des finances de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Tout d'abord, je ferai un retour sur les états financiers de l'année 2013, ainsi que sur le rapport du vérificateur et je vous présenterai les résultats préliminaires de l'année en cours.

De plus, conformément à la Loi, je vous soumettrai la liste des contrats octroyés de plus de 25 000 \$ depuis le dernier rapport du maire ainsi que la rémunération accordée aux élus.

Enfin, je compléterai par un énoncé des orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations

### Les derniers états financiers vérifiés

Les états financiers pour l'administration municipale démontrent un surplus de l'exercice à des fins fiscales de 587 249 \$. Au 31 décembre 2013, les revenus de fonctionnement totalisaient 8 309 899 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 7 722 650 \$.

À pareille date, le surplus accumulé était de 1 191 241 \$ duquel un montant de 500 000 \$ a été affecté au fonds de roulement au début de la présente année. La Municipalité cumulait également des réserves financières de 290 \$ pour le service d'aqueduc, de 79 578 \$ pour le service d'égout et de 150 000 \$ pour la disposition des boues. Le capital non engagé du fonds de roulement était de 471 458 \$ et le fonds de parcs et terrains jeux était de 95 931 \$. La réserve financière pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques se chiffrait à 35 150 \$.

Au cours de l'année 2013, la Municipalité a réalisé pour 733 860 \$ de dépenses en immobilisations. Ces dépenses en immobilisations ont été payées à même les activités de fonctionnement, le surplus accumulé, le fonds de roulement, le fonds de parcs et terrains de jeux, par subvention et finalement par un emprunt à long terme.

L'endettement municipal au 31 décembre 2013 s'établissait à 11 135 368 \$. Ce montant inclut la part de la municipalité dans la dette à long terme des organismes faisant partie du périmètre comptable de la municipalité, à savoir : 2 141 174 \$ pour la Régie d'assainissement des eaux, 1 538 425 \$ pour la Régie de traitement des eaux usées et 426 912 \$ pour le Service de police régionale. La Municipalité de Pointe-Calumet

contribue au paiement de 50 % de la dette relative à la construction de la station d'eau potable pour une somme de 1 085 915 \$. De plus, des transferts gouvernementaux (subventions) totalisant 3 431 372 \$ s'appliquent à différents règlements d'emprunt. L'endettement net à la charge des contribuables s'élève donc à 6 618 081 \$.

### Rapport du vérificateur sur les états financiers

Le rapport de l'auditeur Cavanagh Hotte Archambault inc. sur les états financiers précise que ceux-ci donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

Dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, nous avons, en 2014, bonifié les services de l'écocentre par l'introduction et la valorisation de nouvelles matières tels que les matériaux secs. Nous avons procédé à l'installation de jeux d'eau dans les parcs Paul-Yvon-Lauzon et Jacques-Paquin ainsi que d'un nouveau module de jeux au parc Théorêt-Brassard. Nous avons complété le remplacement de la canalisation d'égout pluvial et l'aménagement d'un stationnement sur le site de la nouvelle école primaire, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2015. Nous avons aussi terminé les études professionnelles ainsi que les plans et devis en lien avec la rénovation et le réaménagement du parc Paul-Yvon-Lauzon. Dans le but de ne pas perturber les activités du camp de jour, la réalisation des travaux est toutefois prévue pour septembre 2015. Enfin, des travaux de réfection du réseau routier et d'amélioration du drainage ont été réalisés sur le territoire.

Dans un souci de mieux pourvoir aux décisions relatives aux opérations et à l'administration du service de police, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a, par ailleurs, signé une entente avec les Villes de Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ainsi qu'avec la Municipalité de Pointe-Calumet afin de mettre sur pied une Régie de police. Ainsi, dès 2015, le service de police relèvera d'un conseil d'administration formé d'un élu de chaque municipalité ou ville membre de la Régie.

Finalement, je vous annonce que le projet de mise en place du schéma de couverture de risque dans le but d'optimiser la gestion d'intervention face à un incendie prendra effet en 2015.

### Les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours

En ce qui concerne le budget d'opération 2014 établi à 7 830 496 \$, nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté.

# **Contrats municipaux**

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, voici la liste des contrats octroyés depuis novembre 2013 comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ accordés à un même entrepreneur lorsque l'ensemble comporte une dépense de plus de 25 000 \$.

Nom du fournisseur	Montant	Description
Agence métropolitaine de transport	63 610 \$	Quote-Part - transport en commun
Air en fête	113 468.53 \$	Gestion du camp de jour et de l'adjointe
Asphalte R. Sarrazin inc.	32 980.60 \$	Ajustement de regards et pavage à divers endroits
Autobus Deux-Montagnes	150 972.05 \$	Service local d'autobus et Gare & Vous
Cavanagh Hotte Archambault	27 479.03 \$	Vérification annuelle et travaux spéciaux
Charex Inc.	29 282.11 \$	Rempl. de conduits d'égout Valérie-Paquin, Vicky & Caron
CIMA	25 512.96 \$	Services professionnels et rapport technique
C.I.T. Laurentides	254 448 \$	Transport en commun
Communauté Métropolitaine de Montréal	99 063.78 \$	Quote-Part
Compass Minerals Canada Corp.	51 336.98 \$	Achat de sel
Constructions Anor (1992) inc.	40 755.25 \$	Travaux béton bitumineux et agrandissement rond-point
Construction Bau-Val inc.	89 091.65 \$	Amélioration drainage, nettoyage de fossés
Construction CJRB inc.	33 354.73 \$	Travaux de prolongement 48e Avenue
Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & ass.	37 816.25 \$	Services professionnels
Entreprise Daniel Brûlé inc.	300 888.31 \$	Jeux d'eau
Excavation Brunet & Brunet inc.	305 459.44 \$	Contrat de déneigement, balais rues et pierre
Ingemax	49 870.43 \$	Honoraires professionnels
JR Services Sanitaires	123 198.08 \$	Collecte des matières résiduelles
Lavallée et frères (1959) Itée	173 080.52 \$	Travaux d'égout pluvial
Mercedes-Benz Blainville	62 700.47 \$	Achat d'un véhicule – Service des incendies
M.R.C. Deux-Montagnes	293 013.45 \$	Tenue à jour du rôle d'évaluation, quote-part & autres travaux
Parc National d'Oka	64 515.30 \$	Fourniture d'électricité
RCI Environnement inc.	224 341.81 \$	Collecte et transport des matières recyclables
Régie de traitement des eaux de Deux-Montagnes Régie d'assainissement des eaux de Deux-	239 616 \$	Quote-Part
Montagnes	132 764 \$	Quote-Part
Groupe Ultima	·	Assurances générales Quote-Part au Service de police (1 280 969.70 \$) et ajustement
Ville de Deux-Montagnes		des amendes (468 422.75 \$)
Ville de Ste-Marthe-sur-le-Lac		Frais d'opération - Station Érablière
Waste Management Canada		Contrat d'enfouissement des déchets domestiques
Total	5 089 914.06 \$	

### Rémunération des élus

Pour l'année 2014, la rémunération accordée au maire est fixée à 19 290 \$ par année et celui de chaque conseiller est de 6 430 \$ par année. Une allocation de dépenses au montant de 9 645 \$ est versée au maire et 3 215 \$ est alloué à chaque conseiller. Un montant additionnel de 95.52 \$ est accordé au président et au vice-président d'un comité, et ce, jusqu'à un maximum de 1 146 \$ par année par comité.

De plus, le maire a reçu en 2014 de la municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes une rémunération annuelle forfaitaire de 4 745.52 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 1 581.84 \$.

# Orientation générale du budget 2015

Tout d'abord, soulignons que nous maintiendrons, comme par le passé, une gestion rigoureuse et responsable des finances municipales afin de conserver un taux de taxation des plus avantageux.

Par ailleurs, en 2015, la Municipalité amorcera un véritable virage vert, menant à l'adoption d'une politique environnementale. Un premier jet de cette politique sera présenté à la population au printemps prochain. Cette démarche entreprise par la Municipalité marque une grande avancée pour la protection de l'environnement et des écosystèmes, mais également pour la réduction à la source.

En ce sens d'ailleurs, nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer que la collecte des matières organiques (déchets de table et résidus verts) sera implantée sur tout le territoire joséphois à compter d'avril prochain. Par cette démarche, la Municipalité entend ainsi détourner et revaloriser 500 tonnes de matières résiduelles des sites d'enfouissement en 2015. Les matières organiques seront ainsi acheminées vers un site de compostage où elles seront transformées naturellement en compost.

En plus de son impact environnemental considérable, cette démarche permettra aussi à la Municipalité de réaliser d'importantes économies puisqu'une redevance est actuellement imposée par le gouvernement pour chaque tonne de matières enfouies. Or, d'ici la fin de l'année 2014, la quantité de déchets générée par la Municipalité dépassera les 2 800 tonnes. Il est également important de rappeler que le coût de traitement de la valorisation des matières organiques est moins élevé que celui associé à l'élimination.

Nous sommes toutefois conscients que l'ajout de ce service apportera certains changements dans vos habitudes quotidiennes. C'est pour cette raison que nous vous remercions, à l'avance, de votre collaboration et souhaitons ardemment que vous deveniez des utilisateurs assidus de ce nouveau service. Plus d'informations vous seront d'ailleurs transmises sur ce nouveau service, notamment dans la prochaine

édition du Bulletin municipal, publiée en décembre ainsi que dans le calendrier 2015. Une campagne d'information sera également lancée dès janvier 2015.

Enfin, dans un tout autre ordre d'idées, je veux insister sur le fait que le conseil municipal est plus que jamais soucieux de la qualité de vie des familles joséphoises et qu'il compte respecter son engagement d'offrir encore plus d'événements rassembleurs en 2015. Après-midi chocolat chaud, Journée famille et plein air, Féerie des neiges, célébrations de la Fête nationale, Cinéma en plein air, Symposium... les sorties familiales seront à l'honneur pour la prochaine année!

### Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

Le prochain programme triennal d'immobilisations comprendra de nouveaux projets pouvant être subventionnés dans le cadre du transfert de la taxe d'accise. Ce programme permettra notamment la réalisation de nouveaux travaux de réfection du réseau routier et de bâtiments municipaux.

L'investissement dans nos parcs et espaces verts, gage d'une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens de Saint-Joseph-du-Lac, constitue également une priorité pour la Municipalité.

#### CONCLUSION

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d'amélioration continus.

Je me dois aussi de souligner le travail remarquable accompli par tout le personnel de la Municipalité et les membres du conseil tout au long de l'année. La réalisation des différents projets n'est possible qu'en travaillant en équipe, avec pour premier intérêt, le bien-être des Joséphoises et des Joséphois dans le respect des volontés communes d'agir.

Enfin, je vous invite à vous joindre à nous pour l'adoption du Budget 2015 qui aura lieu le 15 décembre lors d'une session spéciale tenue à 20 heures à la salle municipale.

Merci de votre confiance.

Le maire

Benoît Proulx